

Appel de projets 2025-2026 – Territoire de Vaudreuil-Soulanges

Le Réseau d'Éclaireurs, mis sur pied par le ministère de la Santé et des Services sociaux, vise à renforcer la résilience individuelle et collective face aux conséquences psychosociales de la pandémie, en valorisant le soutien social, l'entraide et la participation à des projets porteurs de sens, afin de promouvoir le bien-être et la santé mentale positive au sein des communautés

Les objectifs des réseaux d'Éclaireurs sont :

- Renforcer la résilience communautaire et le tissu social;
- Augmenter la capacité de la communauté à soutenir les personnes touchées sur les plans psychologique et social ;
- Promouvoir le bien-être et la santé de la population, en particulier la santé mentale positive et les environnements favorables au bien-être et à la santé ;
- Ancrer une culture de promotion de la santé mentale positive au sein de la population et des ressources de la communauté ;
- Mobiliser les ressources existantes dans la communauté.

Pour en savoir plus sur le plan de déploiement des réseaux d'Éclaireurs par le Ministère de la santé et des services sociaux, consultez le document de référence: [Réseaux d'éclaireurs, Pour le mieux-être, la résilience et le rétablissement psychosocial des personnes et des communautés](#)

Informations sur l'attribution des fonds

Pour l'année 2025-2026, le réseau d'Éclaireurs de Vaudreuil-Soulanges dispose d'une enveloppe de 34 000\$ pour soutenir des initiatives locales.

La somme plafond de 5 000\$ par demande est suggérée, dans l'objectif de financer diverses activités sur le territoire. Nous vous invitons à indiquer :

- Le coût total de votre projet
- Spécifier le montant du financement demandé dans le cadre de cet appel de projet

Les projets admissibles doivent répondre aux objectifs du Réseau d'Éclaireurs et démontrer une cohérence claire avec les critères d'analyse de l'appel de projets. Ils doivent :

- Être portés ou soutenus par des acteurs locaux et s'ancrer dans les réalités et besoins de Vaudreuil-Soulanges ;
- Favoriser le rassemblement communautaire et la participation citoyenne, en mettant en valeur la dimension collective de l'initiative (partenariats, publics variés, espaces de dialogue ou de rencontre, etc.) ;
- Être réalistes, bien planifiés et viables, c'est-à-dire pouvoir être mis en œuvre même si le financement de l'appel de projet ne couvre pas l'ensemble des coûts. L'appui financier peut ainsi bonifier un projet existant ou en démarrage, mais ne doit pas en être l'unique fondement.

Les projets doivent également :

- Se dérouler entre le 1^{er} novembre 2025 et le 30 juin 2026 ;
- S'adresser à un ou plusieurs groupes d'âge (les projets choisis collectivement doivent permettre une couverture intergénérationnelle) ;
- Couvrir idéalement plus d'un secteur ou municipalité du territoire.

Les promoteurs admissibles dans le cadre de cet appel de projets incluent :

- Les OBNL et les tables de concertations
- Les municipalités de la région de Vaudreuil-Soulanges
- Les associations, les collectifs et les comités de citoyens

Les projets concertés entre plusieurs partenaires sont encouragés. Tout regroupement de citoyens ne possédant pas de forme juridique reconnue doit obligatoirement s'associer à un organisme admissible du territoire (ex. : un OBNL, une municipalité, une école ou tout autre partenaire institutionnel reconnu) qui agira comme fiduciaire pour l'administration des fonds et porteur officiel du projet. Un protocole d'entente ou une lettre d'engagement pourra être exigé pour confirmer cette affiliation et clarifier les rôles et responsabilités de chacun. Il est possible de contacter le comité à l'adresse indiquée au bas du formulaire si vous souhaitez qu'on vous oriente vers des partenaires avec qui vous pourriez collaborer.

Dépôt des projets

Date limite de dépôt : 26 septembre 2025 à 12 h

Documents à fournir :

- Formulaire de demande complété (disponible en annexe 1) ;
- Lettre d'engagement (le cas échéant)

Les documents doivent être transmis à l'adresse courriel des Éclaireurs de Vaudreuil-Soulanges, Haut-Saint-Laurent, Suroît : ecclaireurs.vhs.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Dépenses admissibles

Admissibles :

- Achat de nourriture, de matériel ou de fournitures nécessaires pour l'activité ;
- Publicité ou outils de communication ;
- Location de locaux ou d'équipement.

Non admissibles :

- Dépenses antérieures ou pour un projet déjà réalisé ;
- Dépenses liées au fonctionnement quotidien de l'organisme (ex. : loyer, dépenses en immobilisation, etc.) ;
- Toutes dépenses non directement liées au projet.

Les factures originales pourraient être demandées à des fins de vérification.

Analyse des projets

Les projets soumis seront évalués par un comité formé de membres du Réseau d'Éclaireurs de Vaudreuil-Soulanges, à l'aide d'une grille multicritère spécialement conçue pour refléter les objectifs du Réseau et les priorités locales identifiées par les partenaires.

Les membres du comité analyseront les projets individuellement, en attribuant une note de 1 (faible) à 5 (excellent) pour chaque critère. Une mise en commun des évaluations permettra ensuite d'arriver à une décision concertée et éclairée. Les projets les mieux classés seront retenus en fonction des ressources disponibles et de la cohérence globale de la sélection (diversité des clientèles, des approches et du territoire représentés dans l'ensemble des projets).

Critères d'analyse

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

Critères	Objectif
1. Ancrage communautaire	Le projet émerge des besoins réels du milieu, mobilise les acteurs locaux et s'inscrit dans le tissu communautaire.
2. Dimension collective du projet	Le projet favorise le rassemblement, l'entraide et la participation citoyenne ; il met à contribution plusieurs partenaires ou s'adresse à un large public.
3. Portée intergénérationnelle/diversité des groupes d'âge	Le projet cible plusieurs groupes d'âge OU contribue, à l'échelle des projets sélectionnés, à rejoindre toutes les tranches d'âge (de 0 à 120 ans).
4. Connaissance des services communautaires	Le projet contribue à faire connaître les services communautaires présents sur le territoire.
5. Réduction de l'isolement et accès aux clientèles vulnérables	Le projet rejoint des clientèles peu rejointes habituellement et contribue à briser l'isolement.
6. Résultats attendus et retombées communautaires	Les impacts attendus sont clairs, réalistes et alignés avec les objectifs du Réseau des Éclaireurs.
7. Portée géographique	Le projet touche plusieurs localités ou secteurs du territoire de Vaudreuil-Soulanges.
8. Qualité de la planification	Le projet est bien structuré, réaliste et présente un calendrier et un budget clair. Le plan de promotion du projet permet d'en préciser l'ampleur et le public ciblé.

Communication des résultats

Tous les promoteurs ayant soumis un projet recevront une réponse du comité d'analyse, qu'elle soit favorable ou non, au plus tard le 24 octobre 2026.

Obligations des organismes sélectionnés

Afin d'obtenir le financement, les organismes sélectionnés devront transmettre une facture correspondant au montant accordé (modèle fourni en annexe 2) au plus tard le 17 mars 2026. Les factures devront être transmises à l'adresse : eclaireurs.vhs.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca.

Si la facture n'est pas transmise dans les délais demandés, les sommes ne vous seront pas remboursées.

Les projets retenus devront respecter les engagements suivants et fournir au plus tard le 30 juin 2026 un bilan de l'activité réalisée, incluant :

- Une brève description des actions menées ;
- Les retombées observées (participation, partenariats, apprentissages) ;
- Des photos ou témoignages, s'ils sont disponibles et consentis.

Le soutien financier du Réseau d'Éclaireurs de Vaudreuil-Soulanges devra être mentionné dans les outils de communication liés au projet. Des logos officiels seront fournis et pourront être utilisés sur les affiches, réseaux sociaux, rapports ou autres supports promotionnels.

Annexe 1 : Formulaire de présentation de projet

Présentation du promoteur			
Nom de l'organisme ou du regroupement			
Nom de la personne responsable (fiduciaire)			
Adresse courriel		Téléphone	
Présentation du projet			
Titre du projet			
Brève description du projet (Quoi ? Où ? Par et pour qui ? Pourquoi — objectifs ?)			
Indiquer comment votre projet répond à un ou plusieurs critères d'analyse : 1. Ancrage communautaire 2. Dimension collective du projet (partenaires impliqués) 3. Portée intergénérationnelle/diversité des groupes d'âge ciblés 4. Connaissance des services communautaires 5. Réduction de l'isolement et accès aux clientèles vulnérables 6. Résultats attendus et retombées communautaires 7. Portée géographique 8. Qualité de la planification (précisez le plan de promotion de l'événement)			
Date de déroulement du projet			
Budget			
Montant demandé		Coût total du projet	
Description détaillée du budget			

Vous devez soumettre votre formulaire complété à l'adresse courriel eclaireurs.vhs.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca au plus tard le 26 septembre 2025 à midi.

Annexe 2 : Modèle de facture

[Nom et adresse de l'organisme fiduciaire]

FACTURE # [inscrire obligatoirement un numéro de facture]

Date [AAAA-MM-JJ]

Facturé à :

Financement Réseau des Éclaireurs de Vaudreuil-Soulanges
CISSS de la Montérégie-Ouest
3031, boulevard de la Gare,
Vaudreuil-Dorion (Qc), J7V 9R2

Payable à : [Informations de paiement OU joindre un spécimen chèque]

Description	Montant
Total	00,00 \$

Financement octroyé par le Comité Actions Éclaireurs Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de l'appel de projet du réseau d'Éclaireurs de Vaudreuil-Soulanges 2025-2026.

Nom du projet :

Date de l'événement :

La facture complétée doit être transmise par courriel à l'adresse eclaireurs.vhs.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca au plus tard le 17 mars 2026, sans quoi vous ne recevrez pas les fonds demandés.